



**POSTAUX
DE PARIS**

Fédération Nationale des Salariés du Secteur des Activités Postales et de Télécommunications
SYNDICAT DES SERVICES POSTAUX DE PARIS - 67 rue de Turbigo - 75139 PARIS CEDEX 03
CCP PARIS 14 569-53 A - Téléphone : 01 48 87 68 15 - Télécopie : 01 42 74 66 27
Site - www.cgt-postaux.fr - E.mail : cgt.postaux@wanadoo.fr

Paris, le 28 Novembre 2011



SECTION des SATELLITES

NON, LE TRAVAIL, C'EST PAS LA SANTÉ !

Délai de carence : ils ont osé !

Afin de réaliser des économies, le gouvernement a choisi une fois de plus, une fois encore et comme toujours de s'en prendre aux salariés. En effet le 16 novembre les députés ont voté une loi instaurant un jour de délai de carence pour les fonctionnaires.

Le gouvernement espère ainsi économiser 120 millions d'euros sur le dos des travailleurs malades. Et c'est ce même gouvernement qui, en créant le bouclier fiscal, a rendu en 2009 la somme de 585 millions d'euros aux 16.350 Français les plus riches. Mais bien sur pas question de toucher ni de stigmatiser cette catégorie sociale : quel scandale !



IL FAUT SAVOIR :

En 2009 on a dénombré **651.453 accidents du travail avec arrêt**, dont 43.028 ont entraîné une incapacité permanente et **538 ont été mortels**.

Si on additionne accidents de travail et de trajet c'est 1.330 salariés qui sont morts à cause de leur activité professionnelle.

Les maladies professionnelles (*amiante, peinture, poussière...*), le stress, la souffrance au travail font chaque année de nouvelles victimes.

Oui, en France, en 2011, **on se suicide à cause de ses conditions de travail !**

Non ! Les salariés ne choisissent pas d'être malades.

D'après la Sécu seuls 4,9% des arrêts maladie seraient abusifs, encore faut-il rappeler que ce sont les médecins qui les prescrivent... **L'immense majorité est donc tout à fait justifiée.**

Les médecins constatent également que beaucoup de salariés ne prennent pas leur arrêt à cause justement de la carence et/ou de la pression de leur hiérarchie, mettant ainsi plus de temps pour guérir et en prenant le risque de contaminer leurs collègues.

Ce serait aux victimes de se sentir coupables : un comble !

Avec la transformation des bureaux de Poste en boutique, via ESC, les positions de travail debout se sont multipliées avec comme conséquences une fatigue accrue et des douleurs aux jambes et au dos.

Des effectifs insuffisants et une pression commerciale permanente n'arrangent rien.

C'est au quotidien que travailler à la Poste nous mine.

Alors n'ayons pas honte d'être malades et si notre médecin juge bon de nous arrêter, n'ayons pas de scrupule à en bénéficier. C'est de notre santé dont il est question !